

Expression politique - Décembre 2014

Groupe Priorité Saint-Egrève

Un budget 2015 au service de tous les Saint-Egrévois !

L'Etat était le partenaire privilégié des communes. Après de nombreuses années de "désengagement" pendant lesquels il nous a aidé de moins en moins et a alourdi nos obligations et nos charges, l'heure est maintenant aux ponctions financières pour "contribuer au redressement des finances publiques" (c'est l'expression consacrée...) !

L'élaboration du budget de Saint-Egrève pour 2015 se fait donc dans ce contexte nouveau, assez différent des années précédentes et dans une certaine mesure, incertain. Mais ces circonstances, dues à la fois aux baisses de dotations de l'Etat et aux conséquences de la Métropolisation sur notre budget, ne sont pas pour autant suffisamment difficiles pour avoir besoin de davantage de temps pour préparer le prochain budget.

Notre gestion est bonne, notre situation financière saine. Toutes les deux nous permettent d'envisager l'avenir comme nous l'avons toujours fait : sereinement.

Nous ne sommes ni exagérément optimistes (il n'y a certes pas de raison de l'être), ni inutilement pessimistes (nous connaissons nos atouts et nos forces). Au contraire, nous affrontons la réalité, conscients des enjeux, des contraintes et des défis qui se présentent à nous. En un mot, nous faisons face.

Nous sommes dans une phase de transition, nous le voyons bien : transition dans la manière d'aborder la dépense publique, transition dans la manière d'exercer nos fonctions municipales.

Nous voterons donc ce mois-ci un budget de transition parce que les évolutions inéluctables qui se présentent devant nous sont majeures. Nous afficherons clairement nos choix pour 2015 dans le droit fil des engagements pris devant vous lors des dernières élections municipales : un budget pour tous les Saint-Egrévois avec 3 priorités, les Solidarités, l'Education et la Transition énergétique.

Pascal de FILIPPIS, Président du Groupe Priorité Saint-Egrève



Groupe Saint-Egrève Autrement

Les Bonnais aux abonnés absents !

C'était déjà une première dans l'histoire du tramway de l'agglomération : en juin 2014 on inaugurerait le premier tronçon de la ligne E à Saint-Martinle-Vinoux, suite à des problèmes fonciers sur la commune de Saint-Egrève. Ce sera encore une première l'été prochain : nous inaugurerons sur Saint-Egrève une ligne de Tram incomplète, sans la station des Bonnais. On l'apprenait avec stupeur dans le journal local en date du 16 octobre 2014 : un différend entre la mairie et un propriétaire est à l'origine de ce nouveau retard ! Comment les élus de la majorité se sont-ils impliqués ? Comment ont été conduites les négociations avec le propriétaire foncier ? Il nous est trop souvent dit que la Mairie n'intervient pas sur des projets réalisés par des opérateurs privés sur le domaine privé et ce, même pour des projets d'envergure. Nous ne sommes pas d'accord sur ce point. Nous estimons que la Ville doit s'impliquer dès la conception des projets sur son territoire. Nous sommes encore moins d'accord lorsqu'il s'agit de l'implantation d'une station de tram sur la commune ! Il s'agit bien là d'un sujet concernant la vie de nombreux Saint-Egrévois et qui exige une implication forte de l'équipe municipale. Evidemment, il ne s'agissait pas de prendre le risque d'un report supplémentaire dans la date de livraison du tram, mais sans doute aurait-il fallu anticiper la question de l'arrêt des Bonnais, et permettre ainsi au SMTC de livrer la station dans les délais prévus.

F CHARAVIN, JM PUECH et H BELRHALI (PS)

hassan.belrhali.ps@gmail.com

Groupe Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

La biodiversité : un luxe ?

Selon certains, la lutte pour préserver la biodiversité est un caprice d'écolo !

Un président de conseil général ironisait récemment sur les contraintes que la préservation de la faune /flore font peser sur les projets d'équipement... Et pourtant, on sait maintenant que la diversité est une condition de la résistance de la vie à toutes les agressions, naturelles ou artificielles. C'est l'interaction entre les espèces qui garantit l'équilibre global. Dans une même espèce, la variabilité permet une meilleure résistance aux maladies, aux aléas climatiques ou aux prédateurs. Ceci est vrai pour les cultures, pour les espaces naturels, et encore plus pour les zones humides. Par exemple à la fin du XIXe siècle, le vignoble européen fut détruit par le phylloxera. L'importation de variétés de vignes américaines naturellement résistantes à ce parasite a pu le sauver.

On constate une baisse de la pollinisation par les insectes, une diminution importante du nombre d'oiseaux (-20% en Europe depuis 30 ans)... On est encore loin de connaître le rôle de chaque espèce. Une espèce qui s'éteint, c'est souvent invisible. C'est parfois une perte, surtout un déséquilibre écologique, peut-être une solution à une maladie qui disparaît. A terme, c'est la survie de l'humanité qui est en jeu. Le grignotage est le plus grand risque : une multitude d'atteintes mineures, auxquelles il est difficile de s'opposer sans passer pour des extrémistes, finit par avoir des

effets majeurs. C'est là que nous pouvons agir : individuellement par notre mode de vie (produits bio et locaux, zéro pesticide dans les jardins, loisirs peu consommateurs d'espace...) ; collectivement par le souci de minimiser l'impact des équipements, par des espaces verts nombreux et sans pesticides, par un urbanisme qui maintient l'équilibre entre les immeubles et les jardins, par des transports en commun moins dévoreurs d'espace, par la lutte contre l'étalement urbain, ...

C'est évidemment le sens de notre lutte au parc de Fiancey, que nous voulons préserver du grignotage. C'est aussi la raison de notre vigilance sur les aménagements qui uniformisent notre ville.

Laurent AMADIEU, Brigitte RUEF, Tania BUSTOS

Groupe Front de Gauche - PCF

Logement social : Débat et perspectives !

Un débat sur le logement à Saint-Egrève s'est engagé lors du conseil municipal du 24 septembre 2014.

Cet échange est le bienvenu au regard du nombre important de familles de Saint-Egrève qui attendent désespérément un logement social. Des logements privés, de standing, ont été construits dernièrement, en nombre important ou sont en cours de construction. Mais ces logements sont inaccessibles pour de nombreuses familles et ne peuvent pas compenser l'insuffisance de logements sociaux. En effet selon les chiffres cités, il y a 525 demandes de logement social pour notre commune et 64 % des demandeurs ont des ressources qui relèvent du logement très social. Il est donc urgent de construire des logements accessibles à ces personnes, souvent des enfants de Saint-Egrévois qui aspirent à leur autonomie et à s'installer dans leur propre foyer. D'autant plus urgent que la commune ne comporte que 15,67 % de logements sociaux. Selon la loi ce taux devra atteindre 25 % d'ici 2025.

Dès lors se pose les questions de programmation à mettre en place pour atteindre cet objectif et satisfaire la demande.

Ce débat nous rappelle que l'appellation logement social correspond à plusieurs catégories de logement dont le loyer varie, par exemple, de 430 € à 680 € mensuel pour un T4.

Quelle catégorie de logements sociaux faut-il construire ?

La question est importante ! Pour répondre à la demande, il faudra donc privilégier les logements sociaux dit traditionnels et très sociaux.

Cependant, n'oublions pas que la mixité sociale est la clé pour une intégration réussie des opérations de construction dans la commune d'implantation.

Les logements sociaux intermédiaires (plus chers) et l'accession sociale à la propriété peuvent également contribuer à la mixité sans être priorisés. Tout cela devra être débattu au regard du contexte de chaque projet et des objectifs qui s'imposent.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche-PCF



VILLE DE SAINT-ÉGRÈVE

36 av. du Général de Gaulle
38120 SAINT-ÉGREVE
04 76 56 53 00